

# AE Oddo ProActif Europe

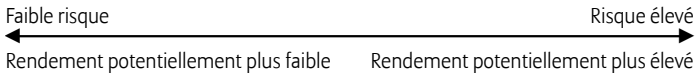
Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. La Fiche Info Financière est disponible chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be).

## Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français **Oddo ProActif Europe**.

La politique d'investissement du FCP consiste à surperformer l'indice de référence, composé à 50% EONIA (Capitalisé) et 50% Euro Stoxx 50 (Net Return) calculé dividendes réinvestis, par une répartition flexible entre le marché d'actions et les produits du marché monétaire sur un horizon de placement minimal de 3 ans.

## Classe de risque



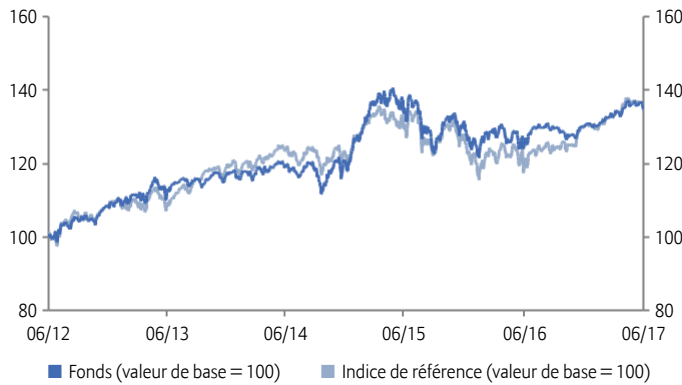
1	2	3	<b>4</b>	5	6	7
---	---	---	----------	---	---	---

Cet indicateur représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. Cette donnée est historique et ne constitue pas une indication fiable pour le futur. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes. Le fonds présente un niveau de risque élevé dû à sa politique d'investissement permettant d'exposer le fonds sur les marchés actions de l'Espace Economique Européen et / ou de l'OCDE jusqu'à 100% de son actif net. Toutefois, selon les anticipations du gérant, l'exposition actions pourra être fortement réduite au profit d'un investissement en produits monétaires, ce qui pourra contribuer à atténuer le niveau de risque du fonds.

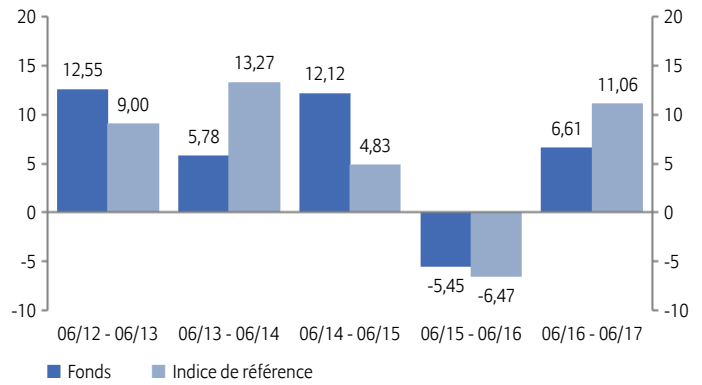
## Performance (%)<sup>1</sup>

	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2012	2013	2014	2015	2016	VNI
<b>Fonds</b>	3,50	-1,19	0,06	3,50	6,61	13,02	4,16	34,56	6,12	12,57	8,93	2,31	8,62	-0,53	35,16 €
<b>Indice de référence</b>	3,29	-1,50	-0,05	3,29	11,06	8,89	2,88	34,45	6,10	7,37	10,65	2,41	3,80	2,30	

## Evolution VNI sur 5 ans<sup>1</sup>



## Performance annuelle (%)<sup>1</sup>



## Indicateurs de risque/return

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	1,28	0,02
Alpha (%)	0,12	0,08
Bêta	0,97	0,86
Coefficient de corrélation	0,89	0,85
Ratio d'information	0,34	0,00
Ratio de Sharpe	0,52	0,90
Ratio de Treynor	0,04	0,07
Tracking error (%)	3,77	3,72
Volatilité (%)	8,36	6,90

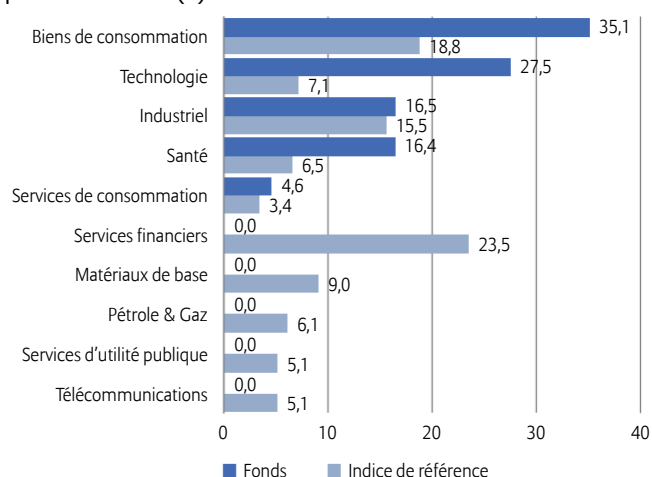
## Notation Morningstar™ Oddo ProActif Europe



Rating sur une échelle de 1 à 5 au 31/05/2017. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

## Structure du portefeuille

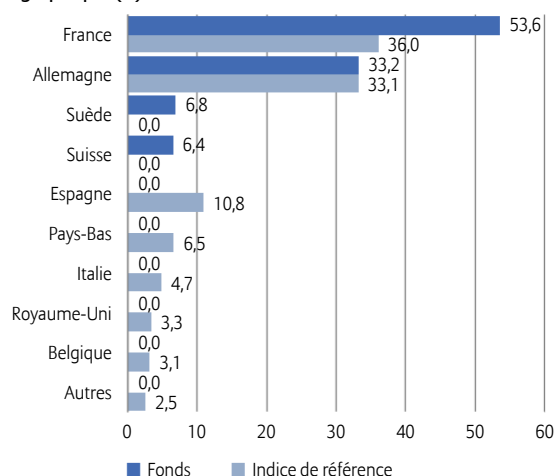
### Répartition sectorielle (%)



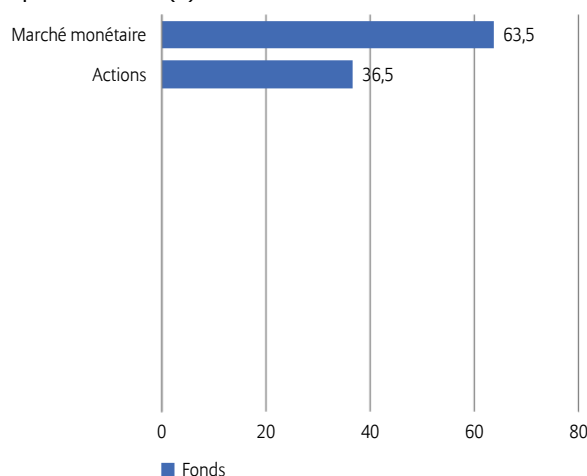
### Principaux titres (en % de la valeur de marché)

Sap Se	5,07
Alstom	4,96
Michelin (Cgde)	4,96
Merck Kgaa	4,04
Danone	2,95
Ericsson Lm-B Shs	2,48
Ingenico	2,47
Continental Ag	1,99
Publicis Groupe	1,66
Peugeot Sa	1,48
<b>Total</b>	<b>32,06</b>

### Répartition géographique (%)



### Répartition par classe d'actif (%)



## Opportunités

- + Un fonds flexible investi en actions européennes et/ou en produits monétaires (0-100%).
- + Profiter en partie des phases de hausse du marché des actions de sociétés européennes sans en supporter toute la volatilité.
- + Performances potentielles dues à la sélection, par l'équipe de gestion, de sociétés européennes d'envergure mondiale et créatrices de valeur.

## Risques

- Pertes en capital potentielles dues à la volatilité des marchés actions européens.
- Le fonds ne peut pas saisir l'intégralité des hausses des marchés actions.
- Le succès des analyses ciblées sur les entreprises et de la gestion active et discrétionnaire n'est pas garanti.

## Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	50% Euro Stoxx 50 (Net return) + 50% EONIA TR
Société de gestion	Oddo Meriten Asset Management
Date de création	10/09/2004



## Gestionnaires de fonds

Pascal Riégis &  
Emmanuel Chapuis

## Commentaire du gestionnaire

Le marché des actions a interrompu en juin une série de sept mois consécutifs de hausse, qui avait rendu les cours plus vulnérables à toute déception, même temporaire. Le Stoxx 50 NR cède 2,82%, l'Euro Stoxx 50 NR 2,97% et le MSCI Europe Smid Cap NR 2,48%. Seuls deux secteurs terminent le mois en territoire positif : la banque et l'assurance. Tous les autres affichent des baisses, avec des chutes supérieures à 4% pour l'énergie, pénalisés par la baisse continue des cours du pétrole, la technologie, affectée en début de mois par des rumeurs de report du lancement de l'iPhone 8 qui ont été prétexte à une correction de l'ensemble du secteur, et enfin les télécoms, les utilities et de l'alimentaire, affectés eux par la remontée des taux d'intérêt en fin de mois à la suite des déclarations de Mario Draghi. Se disant plus confiant sur l'ampleur de la reprise économique en Europe, la fin des forces déflationnistes et leur remplacement par des forces inflationnistes, le gouverneur de la Banque centrale européenne (BCE) a indiqué que le moment d'interrompre sa politique d'assouplissement quantitatif viendrait un jour. Cette perspective n'a rien d'étonnant mais ces déclarations interviennent alors-même que les taux des emprunts d'Etat en Europe étaient à la veille de son discours à des niveaux irrationnellement bas : 0,24% pour le Bund allemand ou 0,59% pour le l'OAT français (obligation assimilable du Trésor). Par comparaison, le taux T-Bonds américain était de 2,14%. Le décalage dans le cycle économique entre l'Europe et les Etats-Unis apparaît aujourd'hui moins important qu'en début d'année. Les cycles semblent désormais synchronisés et pourraient donc retirer le biais prudent des Banques Centrales et leur permettre enfin de pratiquer une politique monétaire plus conventionnelle à ce stade du cycle économique. Ces remous ont eu un retentissement sur le marché des changes qui a vu l'euro s'apprécier de 3% par rapport au dollar sur la dernière semaine du mois.

Par prudence, le taux d'investissement du portefeuille a été de 46,5% à 36,5% à la veille du scrutin britannique du 8 juin par la vente de contrats futures Euro Stoxx 50. Nous avons depuis racheté les couvertures et pris de bénéfices sur une série de titres, et en particulier sur Roche Holding AG et Danone, qui pourraient être parmi les plus vulnérables si la tension sur les taux d'intérêt devait à perdurer.

## CHANGEMENT IMPORTANT DANS LES CONDITIONS DU PRODUIT

Depuis le 1er juin 2015, le fonds ne pourra plus investir dans des obligations convertibles et il est fait référence aux produits du marché monétaire et non plus spécifiquement aux titres de créances.

## Remarques importantes

- La Fiche Info Financière, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Documents. Lisez-les attentivement. L'information sur les coûts et les frais se trouve dans la Fiche Info Financière.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23).
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
  - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeüs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, [info@ombudsman.as](mailto:info@ombudsman.as),
  - Allianz Benelux s.a. par mail à [plaintes@allianz.be](mailto:plaintes@allianz.be) ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGL, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

<sup>1</sup> Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Oddo Meriten Asset Management, société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 99011. SA au capital de 7.500.000 €. R.C.S. (registre de commerce) 340 902 857 - Paris. 12, boulevard de la Madeleine – F-75440 Paris Cedex 09, France – Tél. : +33 1 44 51 83 88. [www.oddomeriten.eu](http://www.oddomeriten.eu)

